



CENTRE D'EXAMENS DELF-DALF

DELF B2 / DALF C1 ET C2

DIPLÔMES VALABLES À VIE ET RECONNUS À L'INTERNATIONAL

IEFE
FRANÇAIS LANGUE
ÉTRANGÈRE



NATURE DES ÉPREUVES

	DELF B2	DALF C1	DALF C2
	L'utilisateur B2 a acquis un degré d'indépendance qui lui permet d'argumenter pour défendre son opinion, développer son point de vue et négocier. A ce niveau, le candidat fait preuve d'aisance dans le discours social et devient capable de corriger lui-même ses erreurs.	L'utilisateur de la langue au niveau C1 est autonome. Il est capable d'établir une communication aisée et spontanée. Il possède un répertoire lexical large et peut choisir une expression adéquate pour introduire ses commentaires. Il produit un discours clair, bien construit et sans hésitation qui montre l'utilisation maîtrisée des structures.	La maîtrise de la langue se traduit par un degré de précision, d'adéquation et d'aisance dans l'expression. Le candidat de C2 est capable de réaliser des tâches académiques ou de niveau avancé.
COMPRÉHENSION DES ÉCRITS	Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : - texte à caractère informatif concernant la France ou l'espace francophone - texte argumentatif	Réponse à un questionnaire de compréhension portant sur un texte d'idées (littéraire ou journalistique), de 1 500 à 2 000 mots	Compréhension et production des écrits : Production d'un texte structuré (article, éditorial, rapport, discours...) à partir d'un dossier de documents d'environ 2 000 mots.
PRODUCTION ÉCRITE	Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique)	Epreuve en deux parties : - synthèse à partir de plusieurs documents écrits d'une longueur totale d'environ 1 000 mots - essai argumenté à partir du contenu des documents	
COMPRÉHENSION DE L'ORAL	Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés : - interview, bulletin d'informations... (une seule écoute) - exposé, conférence, discours, documentaire, émission de radio ou télévisée (deux écoutes)	Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur des documents enregistrés : - un document long (entretien, cours, conférence...) d'une durée d'environ huit minutes (deux écoutes) - plusieurs brefs documents radiodiffusés (flashes d'informations, sondages, spots publicitaires...) (une écoute).	Compréhension et production orales : Epreuve en trois parties : - compte rendu du contenu d'un document sonore (deux écoutes) - développement personnel à partir de la problématique exposée dans le document débat avec le jury.
PRODUCTION ORALE	Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur	Exposé à partir de plusieurs documents écrits, suivi d'une discussion avec le jury.	

TARIFS*

DELF B2 : 180€ / DALF C1 : 200€ / DALF C2 : 200€

* Tarifs session août : DELF B2 : 200€ / DALF C1 : 220€ / DALF C2 : 220€

MARS					
Niveau	Date	Epreuve collective	Production orale	Inscriptions	Résultats
B2	Jeudi 24/03	14h	Entre le mercredi 23 et le vendredi 25/03	Du lundi 17/01 au vendredi 04/03	Vendredi 08/04 A partir de 14h
C1	Vendredi 25/03	9h			
C2	Vendredi 25/03	14h30			
MAI					
Niveau	Date	Epreuve collective	Production orale	Inscriptions	Résultats
B2	Jeudi 19/05	14h	Entre le mercredi 18 et le vendredi 20/05	Du lundi 14/03 au vendredi 29/04	Mardi 07/06 A partir de 14h
C1	Vendredi 20/05	9h			
C2	Vendredi 20/05	14h30			
JUIN					
Niveau	Date	Epreuve collective	Production orale	Inscriptions	Résultats
B2	Jeudi 23/06	14h	Entre le mercredi 22 et le vendredi 24/06	Du mardi 19/04 au vendredi 03/06	Lundi 04/07 A partir de 14h
AOÛT					
Niveau	Date	Epreuve collective	Production orale	Inscriptions	Résultats
B2	Jeudi 25/08	14h	Entre le mercredi 24 et le vendredi 26/08	Du lundi 30/05 au vendredi 15/07	Lundi 12/09 A partir de 14h
C1	Vendredi 26/08	9h			
C2	Vendredi 26/08	14h30			
NOVEMBRE					
Niveau	Date	Epreuve collective	Production orale	Inscriptions	Résultats
B2	Jeudi 17/11	14h	Entre le mercredi 16 et le vendredi 18/11	Du lundi 12/09 au vendredi 28/10	Lundi 05/12 A partir de 14h
C1	Vendredi 18/11	9h			
C2	Vendredi 18/11	14h30			
DÉCEMBRE					
Niveau	Date	Epreuve collective	Production orale	Inscriptions	Résultats
B2	Jeudi 08/12	14h	Entre le mercredi 07 et le vendredi 09/12	Du lundi 03/10 au vendredi 18/11	Mercredi 21/12 A partir de 14h
C1	Vendredi 09/12	9h			
C2	Vendredi 09/12	14h30			

*D'autres sessions et d'autres diplômes sont proposés par le GRETA de Montpellier
Renseignements : 04.67.20.36.00
greta-montpellier@ac-montpellier.fr

INSCRIPTION

1

INSCRIPTION

VOUS DEVEZ REMPLIR LE BULLETIN D'INSCRIPTION ET RÉGLER LE MONTANT DES FRAIS D'INSCRIPTION

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE :

- SOIT AU SECRÉTARIAT DU DELF/DALF (BÂTIMENT IONESCO - BUREAU 08)
- SOIT PAR CORRESPONDANCE EN RENVOYANT PENDANT LA PÉRIODE D'INSCRIPTION :
 - LE BULLETIN D'INSCRIPTION
 - LA COPIE DE LA 1ÈRE PAGE DE VOTRE PASSEPORT
 - LE RÈGLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

VOUS RECEVREZ UNE ATTESTATION D'INSCRIPTION QUE VOUS DEVREZ PRÉSENTER LE JOUR DE L'EXAMEN AVEC VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ.

MODALITÉS DE PAIEMENT

CARTE BANCAIRE (AU SECRÉTARIAT UNIQUEMENT)

CHÈQUE EN EUROS À L'ORDRE DE : "AGENT COMPTABLE DE L'UPV"

VIREMENT BANCAIRE : NOUS CONTACTER PAR MAIL POUR OBTENIR NOTRE RIB

LES ESPÈCES NE SONT PAS ACCEPTÉES.

2

EXAMENS

LE JOUR DE L'EXAMEN, VOUS DEVEZ VOUS PRÉSENTER 30 MINUTES AVANT LE DÉBUT DE L'ÉPREUVE COLLECTIVE MUNI DE :

- L'ATTESTATION D'INSCRIPTION DÉLIVRÉE LE JOUR DE VOTRE INSCRIPTION
- UNE PIÈCE D'IDENTITÉ

RÉSULTATS

EN CAS DE RÉUSSITE, VOUS OBTIENDREZ DANS UN PREMIER TEMPS UNE ATTESTATION DE RÉUSSITE ET DANS UN DEUXIÈME TEMPS LE DIPLÔME (CELUI-CI SERA DÉLIVRÉ DANS UN DÉLAI DE 6 MOIS).

EN CAS D'ÉCHEC, VOUS OBTIENDREZ UN RELEVÉ DE NOTES.

AUCUN RÉSULTAT NE SERA COMMUNIQUÉ PAR TÉLÉPHONE OU PAR E-MAIL.



BON À SAVOIR

LES DIPLÔMES DELF-DALF SONT VALABLES À VIE ET RECONNUS À L'INTERNATIONAL.

